



Vaudreuil-Dorion

**AVIS PUBLIC  
PROMULGATION  
RÈGLEMENT N° 1275-301**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1275-301 intitulé :

**« Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 1275 afin de :**

- soustraire des classes d'usage Commerce urbain (C2) et Commerce artériel (C3), l'exclusion de l'usage organisation religieuse (981);**
- prévoir un encadrement normatif pour l'usage organisation religieuse (981) des classes d'usage Commerce urbain (C2), Commerce artériel (C3) ou Institutionnelle et administrative (P2), autorisée dans une zone où est permise une classe d'usage H, en prévoyant une superficie de plancher maximale selon les usages autorisés et les ratios de stationnement;**
- soumettre l'usage « organisation religieuse (981) » des classes d'usage Commerce urbain (C2), Commerce artériel (C3) ou Institutionnelle et administrative (P2), autorisée dans une zone où est permise une classe d'usage H, au processus d'usage conditionnel;**
- d'inclure à la grille des usages et norme de la zone C3-748 une note visant à la soustraire à l'application de l'article 3.1.32 »**

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance du 2 mai 2022.

QUE ce règlement a été examiné et approuvé par la résolution numéro 22-06-01-13 du Conseil de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, lors de sa séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2022 et a été déclaré conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire. Le certificat de conformité pour ce règlement a été délivré à Vaudreuil-Dorion, le 7<sup>e</sup> jour du mois de juin 2022 sous le numéro de certificat VD 2022-04.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques, 2555 rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail, ainsi que sur le site Internet de la ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca).

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 10<sup>e</sup> jour du mois de juin 2022.

Mélissa Côté, notaire, OMA  
Greffière adjointe

Le présent avis peut être consulté sur le site  
Internet de la ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca)